Il faut compléter l'œuvre le 22 mai. Les républicains qui ont voté pour Werquin ne se laisseront pas prendre à la dernière affiche de M. Loyer qui, pour effrayer les électeurs de Werquin, s'efforce de se faire passer comme le défenseur de la patrie, de la liberté et du travail des ouvriers.

Delesalle montre avec verve comment le parti de M. Loyer protège les ouvriers, la liberté et la patrie. La salle entière souligne par ses applaudissements les citations des votes nombreux de M. Loyer, par lesquelles notre ami appuie sa démonstration.

Il indique ensuite, par l'exemple de l'administration municipale de Lille, comment les socialistes et les républicains peuvent, sans avoir le même programme, s'atteler à la même besogne utile.

Il invite les républicains de Loos qui ont voté pour Werquin à assurer, par l'élection de Ghesquière, le même accord fructueux au Parlement.

Il compare ensuite la masse des électeurs républicains à une armée dont le parti socialiste serait l'avant-garde indispensable et adjure tous les soldats de cette armée de s'unir sur le nom de Ghesquière pour assurer la défaite de l'armée ennemie, c'est-à-dire de la réaction.

Cette invitation est accueillie par une triple salve d'applaudissements, et la candidature Ghesquière, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

A MOULINS-LILLE

800 électeurs se pressaient hier soir dans la salle de la Coopérative l'Union, pour entendre nos camarades Devernay et Gosselin.

C'est le citoyen Gilbert, conseiller municipal, qui préside.

Gosselin fait un tableau saisissant de la situation du prolétariat.

Il examine les réformes accomplies par le gouvernement républicain depuis 22 ans, réformes qui n'ont profité en aucune façon à la classe ouvrière. Répondant aux calomnies des adversaires sur le parti ouvrier, l'orateur montre de quel côté sont les révolutionnaires.

Il s'explique ensuite sur la question patriotique et rappelle la parole de M. Dupuy, ancien ministre qui, dans un discours au Puy en 1897, déclarait : *« que si demain le destin voulait que chacun dût faire son devoir, il n'est pas un collectiviste qui ne sût prendre un fusil et s'en bien servir.*

Il termine en adjurant les électeurs de faire leur devoir le 22 mai prochain, en votant en masse pour le candidat de leur classe, le citoyen Ghesquière.

Le discours du citoyen Gosselin a été salué par de chaleureux applaudissements.

A son tour, le sympathique conseiller général de Moulins-Lille vient avec sa verve sarcastique, passer en revue les divers candidats élus depuis le millionnaire Motte jusqu'à M. Barrois, l'ancien républicain radical, prisonnier aujourd'hui de la *Dépêche* et de la *Croix*.

Arrivant à la situation électorale dans la 2e circonscription, il montre M. Loyer votant avec les ennemis de la République contre les réformes réclamées par les élus socialistes.

Devernay adjure les camarades de faire d'ici au 22 mai une propagande active en faveur de Ghesquière. Les républicains qui, au premier tour, ont accordé leurs suffrages au citoyen Werquin, feront, eux aussi, leur devoir en votant pour le seul candidat républicain, Ghesquière, contre le candidat de toutes les réactions, M. Loyer.

Le succès obtenu par notre ami a été considérable. Aucun contradicteur ne se présentant un ordre du jour acclamant la candidature Ghesquière a été voté à l'unanimité.

Une collecte pour la lutte a produit 30,25.

AU PÈRE-LACHAISE

Plus de 300 électeurs étaient réunis hier dans la vaste salle du Père-Lachaise, pour écouter les orateurs socialistes. Le citoyen Jambois préside, assisté de deux autres citoyens.

La parole est donnée au citoyen Ferrand, qui fait le procès du gouvernement bourgeois, et fait un long exposé des doctrines collectivistes. Son discours est maintes fois interrompu par les applaudissements.

A son tour notre ami Samson prend la parole pour mettre les électeurs en garde contre les manœuvres de nos adversaires; il termine par un chaleureux appel aux républicains pour faire triompher la candidature du citoyen Ghesquière contre la coalition bourgeoise.

Un ordre du jour acclamant la candidature du citoyen Ghesquière est voté à l'unanimité.

Une quête faite à la sortie a produit 5 fr.25.

La séance est levée au cri de : Vive la République sociale !

*
**

3e Circonscription

A L'ALCAZAR

Importante réunion, 2.000 citoyens acclamant la candidature du colonel Sever.— Discours de Sever et de Devraigne.

Plus de 2.000 citoyens étaient réunis hier soir à l'Alcazar, sous la présidence du citoyen Krebs, maire d'Hellemmes, assisté des citoyens Crépin et Darragon Emile.

Discours de Sever

La parole est donnée au citoyen Sever qui excuse le rédacteur en chef du *Réveil*, Slauve-Evausy, orateur inscrit, qui a été obligé de s'absenter.

Nous avons marché au premier tour de scrutin, drapeaux déployés ; aujourd'hui, l'intérêt de la République exige, comme au 16 mai, que tous les républicains s'unissent et, pour leur part, les socialistes n'y manqueront pas. Millerand en a donné l'assurance le 12 mars dernier, lors de l'interpellation Dron sur la politique extérieure.

Nous avons la joie de constater que nous ne sommes pas seuls à vouloir cette entente ; le *Progrès du Nord* écrivait ce matin même :

« Les cléricaux s'étonnent lorsque nous « crions que le cléricalisme est toujours l'en- « nemi : les cléricaux ne doivent s'en pren- « dre qu'à eux-mêmes si tous ceux, qu'ils in- « sultent et qu'ils menacent, se rapprochent « instinctivement pour faire face à l'ennemi « commun. Les républicains de toutes nuan- « ces, *progressistes, radicaux, socialistes*, s'é- « crient spontanément aujourd'hui : le clérica- « lisme, voilà l'ennemi dont l'écrasement « est indispensable pour le salut de la pa- « trie.

Progressistes, radicaux, socialistes, adversaires au premier tour, sont, en effet, alliés naturels au second contre le cabinet Méline que tous combattent également. C'est ce qui explique l'attitude des socialistes aussi bien que celle des progressistes et des radicaux, tels que Ranc et Mesureur qui, au moment où la lutte est engagée, ne veulent pas voir d'ennemis à gauche.

Mesureur, dans un article du *Voltaire* du 13 mai dernier, intitulé *le devoir*, écrivait :

« Il n'est plus permis à cette heure d'avoir de préférence de personnes ou de nuances ; il n'y a plus en présence que deux partis : celui de notre éternelle ennemie, la réaction cléricale et financière qui se confond dans les rangs ministériels avec les républicains qui restent ses complices, et le parti de la démocratie, le nôtre, avec ses conceptions diverses, mais toutes généreuses et tournées vers le même but, c'est-à-dire vers un avenir comportant plus de justice et de bien-être pour tous.

Les républicains qui, au second tour, voteraient comme M. Rogez à l'audace de le demander, au nom de la discipline républicaine, seraient des républicains de son acabit, des réactionnaires masqués, chantant la Marseillaise, qu'ils prescriraient jadis, uniquement parce qu'ils le croient utile à la domination de l'Eglise.

Acceptent-ils seulement le programme de Gambetta ?

Réforme de l'impôt, suppression des impôts indirects,

Election de la magistrature,

Gratuité de l'instruction à tous les degrés,

Création d'une banque populaire,

Service militaire égal et obligatoire pour tous.

Retour aux doctrines de la Révolution.

Les socialistes réclament la réalisation aussi immédiate que possible de ce programme et ils en ont fait l'objet de leurs programmes particuliers, de leur terrain de lutte de chaque jour.

Mais en présence des maux sans nombre, dont souffrent les travailleurs des champs et des villes, les socialistes veulent plus encore, la socialisation des grands moyens de production, afin que là où le travail est collectif, le profit cesse d'être individuel.

Tremblants pour l'avenir, les réactionnaires nous calomnient, proclamant que :

la propriété grande ou petite est incompatible avec la doctrine socialiste,

le droit d'héritage est supprimé,

la famille est détruite,

la liberté est anéantie.

Ces assertions, débitées en réunions privées se retournent heureusement contre les calomniateurs lorsque, devant un groupe d'hommes libres, comme ce soir, nous établissons, preuves en mains, que les socialistes ne demandent la suppression d'aucune propriété exploitée en vue d'une production individuelle, que notre but est uniquement de socialiser les propriétés exploitées grâce à un travail collectif, que nous ne voulons nullement supprimer l'héritage en ligne directe, que la famille et la liberté trouveraient des garanties nouvelles dans notre système social.

Le bon sens des électeurs triomphera donc de ces calomnies, comme il a triomphé déjà au 16 Mai.

L'union se fera ici au profit d'un radical, là au profit d'un socialiste, entre citoyens de bonne foi, aimant la pleine lumière, voulant l'avènement du règne de la justice, poursuivant enfin la chute du ministère qui, depuis deux ans, nous jette dans les bras des prêtres et qui finirait par nous jeter dans les bras d'un roi, si la volonté populaire ne lui signifiait, dimanche prochain, son départ immédiat.

Nul ne reniera ni son programme, ni son drapeau au second tour de scrutin, mais tous marcheront au cri qui nous réunit tous : Vive la République !

Lorsque les applaudissements, qui accueillent ce discours, prennent fin, la parole est donnée au citoyen Devraigne :

Discours de Devraigne

Devraigne montre l'évolution de l'idée républicaine. Il passe en revue, aux applaudissements de l'auditoire, les phases critiques de l'Empire, du 16 Mai, du boulangisme.

Ceux qui ont combattu ces mouvements sous leurs bannières respectives, vous les avez vaincus et vous vaincrez encore au scrutin du 22 mai la nouvelle réaction qui menace la République.

Il appartient à tous ceux qui sont véritablement républicains de s'unir dans une étroite étreinte et de marcher à gauche contre la concentration du Capital et de la Religion.

Dans une péroraison vibrante et longuement applaudie, Devraigne adresse un appel chaleureux aux électeurs présents en faveur de la candidature du colonel Sever.

Intervention du citoyen Corion

Le citoyen Corion demande la parole et raconte qu'il vient de la réunion privée organisée au Pré Catelan par M. Rogez. Il a voulu y défendre la candidature du colonel Sever et MM. les réactionnaires, qui se plaignent si souvent de l'intransigeance radicale et socialiste, l'ont aussitôt expulsé.

Le citoyen Sever remercie le citoyen Corion de sa courageuse intervention et aux applaudissements de tous, fait un nouvel appel à l'union des républicains.

Un ordre du jour acclamant la candidature du citoyen Sever est adopté à l'unanimité.

Une quête pour la lutte rapporte 9 fr. 50.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

3e circonscription

M. du Sartel, candidat *libéral*, n'est pas difficile à contenter. « Il s'honore plus de sa défaite qu'il ne pourrait le faire d'une victoire acquise par le mépris le plus éhonté de la liberté du vote. »

Dans ce cas, il nous serait agréable et précieux à la fois de connaître l'opinion du « libéral » M. du Sartel sur le scrutin de Roubaix et sur l'attitude de son coreligionnaire politique Eugène Motte.

RÉUNIONS ÉLECTORALES

2e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

MARAIS-DE-LOMME. — Aujourd'hui 15 mai, à 7 h. du soir, estaminet Derasse, réunion par M. Ghesquière et Renard.

EMMERIN. — Aujourd'hui 15 mai, à 7 h. du soir, Maison du Peuple, réunion par Samson et Devraigne.

LILLE. — Lundi 16 mai, à 8 h. du soir, estaminet du Grand Général, 9, rue d'Esquermes, réunion par Slauve et Raghebeom.

— Lundi 16 mai, à 8 h. du soir, estaminet Thomas, place Catinat, réunion par H. Ghesquière et Vandaele.

3e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

LA MADELEINE. — Aujourd'hui 15 mai, à 6 h. du soir, estaminet de la Poire d'Or, réunion par Sever et Delesalle.

MONS-EN-BARŒUL.—Aujourd'hui 15 mai, à 6 h. du soir, estaminet de l'An Quarante, réunion par Sever et Raghebeom.

LILLE. — Lundi 16 mai, à 8 heures du soir, rue du Vieux Faubourg, 34, « Au Bleu Galant, » réunion par le colonel Sever et Devraigne.

— Lundi 16 mai, à 8 heures du soir, rue du Long Pot (ancien Pré Catelan), réunion par Sever et Delesalle.

INFORMATIONS

L'ANTISÉMITISME EN ALGÉRIE

Alger, 14 mai.

M. Max Régis, qui comparaissait aujourd'hui devant la cour d'assises sous l'inculpation d'excitation par gestes au pillage d'un magasin juif, a été acquitté.

Aucun incident ne s'est produit.

GRÈVE DE MAÇONS

Gand, 14 mai.

Le nombre des grévistes s'est encore accru. La police surveille les chantiers où le travail continue. Hier matin les grévistes se sont réunis au Marché du Vendredi et se sont rendus en cortège au *Valentino*, où un nouveau meeting a été tenu. Environ mille personnes étaient présentes.

Dans l'après-midi les grévistes se sont réunis au nombre d'un millier environ au parc de la Citadelle. En cortège, précédés de cartels, clairons et tambours, ils se sont rendus à St-Pierre-Alost, puis sur la route de St-Denis, où quelques ouvriers ont continué le travail.

Ces ouvriers, prévenus de l'arrivée des grévistes, se sont cachés à leur passage. Vers 3 heures, le cortège s'est rendu à Ledeberg et est descendu en ville vers 4 heures. Il n'y a pas eu d'incident à signaler.

D'une entrevue qu'un de nos confrères a eue avec plusieurs patrons, il résulte qu'ils ne veulent pas céder.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Rome, 14 mai.

Des tremblements de terre ont été ressentis aujourd'hui en Italie dans toute la région de Catane à Santa Maria et Liocha.

Vingt maisons se sont écroulées, plusieurs églises menacent ruine. Il n'y a aucune victime.

Une grande panique règne.

TERRIBLE TEMPÊTE AU JAPON

Yokohama, 14 mai.

Plus de deux cents bateaux et quinze cents marins ont disparu pendant une terrible tempête qui a sévi, le 11 mai, à Savate, situé sur la côte nord-est du Japon.

Dernière Heure

La Guerre Hispano-Américaine

New-York, 14 mai.

Le transatlantique français la Touraine, qui quittait aujourd'hui New-York a fait chavirer une embarcation contenant 9 hommes chargés de mettre des mines dans le port.

Deux ont été noyés.

Madrid, 14 mai.

Dans les cercles diplomatiques, les procédés de guerre des Etats-Unis sont vivement commentés.

On fait observer que les Américains manquent aux règles les plus élémentaires du droit international.

On s'étonne qu'aucune protestation ne s'élève en Europe.

FAITS DIVERS RÉGIONAUX

VIOLENT INCENDIE A ROUBAIX

Une mégisserie-tannerie en feu. — Les secours. — 100,000 francs de dégâts. — Chômage forcé.

Hier soir, vers 8 heures, le tocsin sonnait par toute la ville, et sa voix lugubre annonçait qu'un incendie venait de se déclarer.

En effet, une sinistre lueur couvrait la partie de la ville dénommée le quartier du Calvaire ; d'immenses gerbes de flammes et de fortes étincelles montaient vers le ciel et répandaient une grande clarté.

C'étaient les ateliers de la maison Montou et Dubar-Delespaul, mégisserie-tannerie qui flambaient.

Le lieu du sinistre

La maison Montou et Dubar, est formée de vastes ateliers, disposés en forme de T.

Ils touchent au canal d'une part sur le quai de Brest, d'autre part, l'entrée des ouvriers a lieu par la rue Duc.

La superficie totale des bâtiments est d'environ 1200 mètres carrés.

Par la rue Duc, on accède à un atelier large de vingt mètres, long de vingt-cinq où se trouvent les machines à décharner, à râcler, etc. Cet atelier a une hauteur de 4 m. 50 et il est recouvert d'un toit en pannes ; il n'a pas été atteint par le feu.

Puis ensuite vient la grande salle de préparation des peaux où se trouvent des citernes profondes de 1 m. 80, ayant 2 m. de diamètre et où sont renfermées les produits pour le lavage des peaux.

Au-dessus se trouve le séchoir qui contenait une grande quantité de marchandises.

La maison d'habitation d'un des patrons, M. Montou (actuellement à Londres et absent de chez lui depuis 8 jours) porte le numéro 27 de la rue Perrot. Elle communique avec les ateliers de peausserie.

Le Feu

L'atelier avait été fermé à 7 heures, et M. Dubar, le deuxième patron, qui habite Croix, venait de sortir avec le chauffeur, lorsque des ouvriers qui les avaient précédés revinrent sur leurs pas, en disant qu'une fumée intense s'échappait au-dessus des magasins.

En un clin d'œil, les ateliers flambent et ne sont bientôt plus qu'une immense fournaise.

Le spectacle est d'un saisissant effet.

Le feu trouve un aliment facile dans les matières grasses, les peaux qui sont en magasin et l'énorme quantité de bois qu'on a renirée ces temps derniers.

Au quai de Brest, les flammes se reflètent dans les eaux du canal donnant l'idée d'une fantastique illumination d'une sinistre beauté.

De l'autre côté du canal, une foule considérable, qu'on peut évaluer à dix mille personnes se presse curieusement le long du garde-fou.

Les secours

A 8 heures 1/2, les pompiers mettent leurs pompes en fonction. Un pompier qui est monté sur le mur donnant sur le quai de Brest, reçoit le jet puissant de la pompe à vapeur, ce qui fait rire la foule.

Rapidement on fait la part du feu, et on cherche à protéger les magasins Léon Allard, les écuries et remises de M. Gustave Tiberghien entrepreneur de maçonnerie, qui sont contigus aux ateliers Montou et Dubar.

Vers 9 h. moins le quart, l'incendie redouble de violence. Les magasins de peaux et les séchoirs s'écroulent avec un grand fracas, trois tonneaux d'huile s'éventrent, les charpentes tombent dans la fournaise.

On craint un instant l'écroulement du pignon et on s'efforce d'éviter la propagation de l'incendie.

Les pompiers cherchent surtout à protéger les maisons voisines ainsi que l'atelier qui donne sur la rue du Duc.

Vers 9 heures, l'intensité du feu se calme, les torrents d'eau déversés dans les bâtiments ont enfin raison du fléau et à dix heures, l'incendie est considéré comme terminé.

A 10 h. 20 les pompes à vapeur regagnent le casernement. A 11 h. 1/2 les pompiers sont rentrés à l'Hôtel au son des clairons et des tambours.

L'émotion en ville

L'annonce du sinistre avait fait en ville trainée de poudre.

De tous côtés débouchent de nombreux groupes qui se rendent vivement aux abords du lieu de l'incendie.

Le bruit courait partout que c'était le peignage Allard qui flambait et on accusait naturellement les socialistes d'avoir fait le coup, qui aurait été ordonné en séance solennelle et secrète tout comme l'assassinat de M. Motte.

Il n'en était heureusement rien. Pendant une bonne partie de la soirée, le public stationna autour de l'incendie commentant diversement les causes qui l'avaient amené.

La cause du sinistre

L'incendie, d'après ce qui résulte de notre enquête et des renseignements recueillis auprès des ouvriers de la maison, aurait été produit par suite d'un échauffement des peaux placées dans le séchoir à vapeur.

C'est donc une cause purement accidentelle qui a fait le sinistre se déclarer et toute idée de malveillance doit être écartée.

La rapidité ou plutôt la spontanéité de la déclaration du feu ne permettrait pas de supposer une autre cause que celle que nous indiquons.

Les dégâts

Les dégâts sont considérables, et l'absence des patrons n'a pas permis d'en faire l'évaluation sur le champ.

Au dire des ouvriers, les magasins contenaient plus de 6000 peaux de moutons et autres valant en moyenne 4 à 5 francs dix wagons de bois pour séchoirs et métiers, de nombreuses matières chimiques des machines, des outils, etc.

Avec les bâtiments incendiés dont les murs menacent ruine, nous croyons que la totalité des dégâts dépassera 80 à 100,000 francs. Il y a assurance, nous dit-on.

MM. Montou et Dubar ne sont installés que depuis sept mois. Leur prédécesseur était M. Clément Dupire. La propriété appartient à la famille de M. César Truffaut, qui habite rue du Grand-Chemin, à Roubaix.

Parmi les assistants, nous avons remarqué M. Milbéo, adjoint au maire, MM. Barroyer, commissaire central, Squivée et Prudhomme, commissaires de police, Guyon, maréchal des logis de gendarmerie, Hubert, Macq, Crépin, Delannoy, officiers de pompiers, M. Delattre, chirurgien du corps, etc., etc.

Le service d'ordre était organisé par la gendarmerie et la police ; il a été fort pénible en certains moments, car l'énorme affluence de monde menaçait à chaque instant de le déborder. Aucun incident à mentionner.

Nous devons aussi signaler le dévouement de nombreux ouvriers qui ont prêté leur concours pour la manœuvre des pompes à bras et pour la chaine des seaux à l'eau.

Notre vaillante population ouvrière on le sait, est toujours prête à répondre à l'appel lorsqu'il s'agit d'un devoir à remplir.

Il est regrettable, ainsi que l'ont constaté nombre de personnes, que les secours aient été si tardifs, et nous appelons sur ce point l'attention de M. le capitaine commandant Hubert, car ce fait est fort commenté en ville.

Le chômage

Par suite de cet incendie, environ 50 ouvriers vont se trouver sans travail pendant longtemps, car les travaux de reconstruction, s'ils se font, demanderont au moins trois mois.

On ne sait encore quelle décision prendront les patrons à cet égard.

M. Montou va être prévenu télégraphiquement du malheur qui le frappe et il sera de retour à Roubaix, demain matin.

Espérons que les travailleurs ne souffriront pas de ce chômage forcé et qu'ils trouveront tous, à bref délai, à se procurer du travail autre part ; nous le souhaitons bien vivement.

G. L.

UN FOU ASSASSIN A ROUBAIX

Contrairement aux dires de plusieurs journaux, M. Delalé, juge d'instruction, ne s'est pas rendu à Roubaix hier.

Il a passé sa journée à interroger les inculpés et à entendre plusieurs témoins.

Desbarbieux — qui a tenté de tuer son oncle — a été entendu. Nous ne savons quel a été le résultat de son interrogatoire, mais nous avons de fortes présomptions pour croire qu'il sera soumis à l'examen d'un médecin légiste.

Il a en effet déclaré aux gendarmes qui le conduisaient au parquet, qu'il n'avait aucun regret de son acte, et que si on le mettait en liberté, il recommencerait.

Jeudi, il a dit à ce témoin :

— Puisque mon oncle crie vive Motte ! puisqu'il ne veut pas faire comme moi, voter et ne rien dire, eh bien, je ne veux plus travailler, je veux aller bien loin, bien loin, jusqu'à Cayenne.

— Mais tu parles comme un sot, lui dit le témoin.

— Je ne suis pas un sot, répliqua-t-il, ce qu'a fait mon oncle ne me plait pas; j'aurai raison de lui. Je lui donnerai un coup de couteau. Qu'il vote comme bon lui semblera, ça m'est égal; mais je ne veux pas qu'il crie.

Desbarbieux a été malade étant jeune ; il a eu des **convulsions et des fièvres.**

Il est donc très probable comme nous le disions plus haut, que le juge d'instruction commettra un médecin à l'effet d'examiner son état mental.

Ajoutons que le couteau dont s'est servi ce pauvre fou, est un couteau de **table très ordinaire, non aiguisé**, d'une valeur de 30 centimes, dans les bazars. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la lame ait plié sur le bouton du croque-mort.

Le Meurtre de la rue de Mouvaux A ROUBAIX

Il n'y a pas eu *une* arrestation, au sujet de la mort de Desmet, mais bien *deux* : celle de Vanoverloop, que nous avons relatée et celle d'un sieur Henri Quique, que des témoins prétendent avoir vu ramasser la casquette et le foulard de la victime.

Il est probable que d'autres arrestations auront lieu sous peu.

M. Delalé, juge d'instruction, aurait, paraît-il, convoqué plusieurs témoins qui seront confrontés avec les prévenus.

UNE FILLETTE BRULÉE VIVE à La Neuville

Dans la matinée de jeudi, les époux Brunaux-Plachez, cultivateurs, s'étaient absentés pour assister à un enterrement; ils avaient confié un de leurs enfants, la petite Julienne, âgée de 2 ans 1/2, à une voisine, Mme Picavet.

Pendant que celle-ci s'occupait de son ménage, l'enfant, on ne sait pas trop comment, tomba à la renverse dans une marmite d'eau bouillante.

Aux cris désespérés poussés par l'enfant, la ménagère accourut et s'empressa de retirer le petit être de sa fâcheuse position.

Le corps du pauvre bébé était entièrement recouvert de brûlures profondes.

Les soins les plus minutieux lui furent donnés, mais en vain. L'enfant a succombé dans la nuit de jeudi à vendredi après d'atroces souffrances. La douleur des parents est navrante.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du samedi 14 mai

Ministère public : M. WAGON, substitut.

1re affaire. — Incendies à La Madeleine-lez-Lille. — MM. Crouzet et Fourment possèdent à La Madeleine-lez-Lille, pour les besoins de leur industrie, un terrain sur lequel se trouve une maison habitée par un concierge et divers magasins. Le concierge avait recueilli chez lui, par charité, une nommée Henriette-Victorine-Augustine Hénaux, âgée de 12 ans, née au Havre (Seine-Inférieure), dont la naissance était irrégulière, devenue orpheline à la mort de sa mère.

Quatre incendies successifs avant éclaté dans les ateliers et magasins renfermés dans la même enceinte que la maison du concierge, les soupçons se portèrent sur Henriette Hénaux, qui avoua sa culpabilité.

Elle reconnut que le 28 novembre 1897, s'étant rendue dans le magasin le plus rapproché des bureaux, elle avait mis le feu, avec une allumette, à des balles de déchets qui s'y trouvaient déposées. Le magasin et les marchandises furent détruits.

Le 25 décembre 1897, dans l'après-midi, elle mit le feu à des déchets de fil, dans l'atelier des moulins qu'elle avait déjà incendié le 29 novembre.

Le 8 mars 1898, elle imbiba de pétrole la paille d'un poulailler adossé à la maison du concierge et y mit le feu.

Le préjudice résultant de ces divers incendies dépassa 27,000 fr. ; il était assuré à la compagnie l'*Espérance*, qui s'est refusée à payer, puis a transigé en versant 3,000 fr. aux sinistrés.

La fille Hénaux a déclaré qu'elle avait mis le feu pour se venger de ce qu'on la grondait et de ce qu'on la laissait seule à la maison. Cette enfant a toujours manifesté les plus mauvais instincts.

Henriette Hénaux est **acquittée** comme ayant agi sans discernement et renvoyée en maison de correction jusqu'à l'âge de 21 ans.

Défenseur : Me Dupont fils.

2e Affaire — Faux et abus de confiance à Fourmies. — Pierre Caminade, âgé de 33 ans, né à Salers, arrondissement de Mauriac (Cantal), est entré, le 1er octobre 1894, comme commis, chez M. Cadou, percepteur des contributions directes à Fourmies, aux appointements de 2,000 fr. par an.

Le 10 février 1897, Caminade fut condamné par le tribunal correctionnel de Rouen à 25 francs et 5 francs avec sursis, pour bris de clôture et ivresse. M. Cadou, ayant eu connaissance des faits qui avait motivé cette condamnation, renvoya son employé.

Peu de temps après, le 30 mars 1897, l'accusé envoya de Bordeaux à l'abbé Margerin, curé de Fourmies, une lettre dans laquelle il révélait qu'il avait commis à la perception de Fourmies des détournements s'élevant à la somme de 5,000 fr. Il priait en même temps l'abbé Margerin de prévenir M. Cadou.

Celui-ci, mis au courant de ces faits par M. Margerin, procéda aussitôt à une vérification de sa comptabilité et constata un déficit de 11,390 fr. 96 cent. Il adressa alors au parquet d'Avesnes une plainte contre Caminade, qui fut arrêté le 26 avril 1897 au Bouscat, arrondissement de Bordeaux.

L'information a établi que du mois d'octobre 1895 au mois de janvier 1897, l'accusé était parvenu, au moyen de faux et d'abus de confiance, à détourner, au préjudice de son patron, une somme de 11,300 fr. environ.

Pour commettre ces détournements, l'accusé s'est servi alternativement des deux procédés suivants : tantôt il remettait au comptable une quittance de la somme réellement versée par celui-ci, portait sur le journal à souche une somme inférieure et s'appropriait la différence ; tantôt il délivrait une quittance non détachée du journal à souche et conservait l'intégralité de la somme versée. Puis, enfin d'année, pour masquer les détournements qu'il avait ainsi commis, il inscrivait sur le livre récapitulatif, aux comptes des communes, des dépenses fictives.

L'accusé avoue tous les faits qui lui sont reprochés. Les renseignements fournis sur son compte ne lui sont pas favorables. Il est très mal noté au point de vue des mœurs.

Défenseur, Me Pasqual.

Caminade est condamné à **trois ans de prison** et 100 francs d'amende.

24

LES

DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

PREMIERE PARTIE

Ce que dure le bonheur

IV

RETOUR

Carmen comprit à son regard ce qui se passait dans son esprit.

— Mais que semblez-vous donc croire d'Hélène ? demanda-t-elle presque avec hauteur, ayant repris tout son sang-froid. Ce n'est pas la première fois qu'elle m'envoie ainsi chercher des lettres pour elle, quand elle ne peut venir elle-même. Il s'agit, je crois, d'une charité qu'elle fait, d'une misère honnête qu'elle secourt, et elle ne veut pas qu'on connaisse...

Saint-Hyrieix la regarda en face.

Ses yeux semblaient vouloir la scruter jusqu'au fond de l'âme.

Elle supporta sans broncher le terrible examen

A un éclair de joie qu'elle vit passer dans la prunelle de son mari, elle se sentit sauvée.

Etait-ce possible ?

L'infâme dénonciation avait donc menti.

Carmen était innocente.

L'affreux échafaudage de trahison s'écroulait.

Au lieu du crime annoncé, c'était un bienfait nouveau qui se révélait, une auréole de plus à ajouter au front d'une sainte.

Il fit un geste pour rendre la lettre à Carmen.

Dans sa joie de la revoir, celle-ci eut un mouvement si empressé, si rapide que Saint-Hyrieix le remarqua.

Un dernier soupçon lui mordit le cœur.

— C'est bien, dit-il, puisque cette lettre est pour votre belle-sœur, je la lui remettrai moi-même.

Et, la replaçant dans son portefeuille qu'il venait de tirer de sa poche, il se tourna vers sa femme :

— Voulez-vous, dit-il, que nous rentrions ?

V

UN COUP DE FOUDRE

— Je t'aime, disait Hélène.

— Je t'aime, disait Ramon.

— Je t'aime plus encore qu'avant ton absence, si cependant la chose est possible...

— Moi, je t'aime autant, car je ne pouvais t'aimer davantage. Mais j'éprouve, après toutes mes épreuves, une joie plus ardente encore et plus vive à te serrer dans mes bras.

— Cher Ramon !

— Oh ! vois-tu, Hélène, c'est un terrible purgatoire que celui où j'ai vécu pendant deux années, au milieu de tous les tourments, de toutes les tortures qu'il est donné à l'homme de supporter : et chacune de ces tortures était doublée par la pensée que, toi, de ton côté tu souffrais.

— Oui, cher ami, oui ! J'ai bien pleuré aussi, va ! Et pourtant, j'avais une consolation qui te manquait, à toi !... J'embrassais notre enfant, notre petit Gaston !... Notre Fanfan bien aimé !...

— Fanfan !... Oui, comme toi, je suis resté habitué à l'appeler ainsi, comme nous l'appelions quand, suspendu à ton sein, il balbutiait à peine. Notre « Fanfan » à nous était la réponse à ses « papa, maman ! ». Là-bas à Panama, quand, brisé de fatigue, au milieu des malades et mourants, terrassé parfois par l'insuccès, écœuré à la vue des ignobles plaisirs des aventuriers des deux mondes qui se trouvent réunis là, inquiété par le fantôme toujours présent, hélas ! de l'impitoyable fièvre jaune, je sentais le fardeau peser trop lourdement à mes épaules, je murmurais : « Fanfan, Hélène ! », ton nom et le sien, et aussitôt le courage me revenait. Je pensais que c'était pour vous deux, pour toi, pour lui, que je souffrais ; et alors je redevenais infatigable, insoucieux de tout ce qui n'était pas la tâche que je m'étais imposée, allant sans voir les pierres du chemin, guidé vers le radieux avenir par deux étoiles brillantes : ma tendresse pour lui et mon amour pour toi.

— Pauvre cher courageux !... comme je t'aime !

Ils causaient ainsi, les époux heureux ; puis le temps, à ces élans éperdus de leur mutuelle passion, succédait un silence, meilleur encore.

Ils se regardaient les yeux dans les yeux, la tête d'Hélène appuyée doucement sur l'épaule de Ramon, sans parler, les lèvres près des lèvres, savourant délicieusement leur bonheur.

Puis les confidences reprenaient leur cours.

Ils se racontaient par le menu les événements quotidiens de leur vie depuis qu'ils avaient été séparés.

Ils se répétaient avec de nouveaux détails ce que déjà ils s'étaient dit dans leurs longues lettres.

Elle lui décrivait encore la tristesse monotone de ses longues journées solitaires passées à penser à lui, et ses inquiétudes à propos de la santé de Fanfan, et enfin la résolution, qu'il avait approuvée, de l'envoyer chez sa grand'mère se fortifier en respirant l'air de l'Océan et en vivant de la bonne vie saine de Bretagne.

Elle lui parlait de M. de Saint-Hyrieix, toujours aussi correct qu'autrefois, toujours tourmenté par ses projets d'ambition, mais qui néanmoins avait pour elle une grande affection ; de Carmen, dont la chaude amitié ne lui avait jamais fait défaut pendant ces longs jours d'épreuves.

En parlant de sa belle-sœur, Hélène cependant avait éprouvé une émotion quelque peu pénible, ne pouvant s'empêcher de souffrir vivement encore des écœurements qu'elle venait de traverser pour elle...

Mais Ramon ne remarqua point le nuage qui assombrit un instant le front de sa femme, tout plein qu'il était de la joie suprême éprouvée à la sentir à ses côtés.

Un roulement de voiture sur le sable de l'avenue fit lever la tête aux deux époux.

C'étaient Carmen et son mari qui rentraient...

— Partis ensemble, revenus ensemble, fit gaiement Ramon à leur vue, à la bonne heure ! Voilà un ménage modèle !

— N'est-ce pas ! répondit Saint-Hyrieix sur le même ton, et qui plus est un ménage heureux, n'était le gros chagrin de cette séparation qui, en nous privant de vous, nous gâte notre bonheur,

— Bah ! la terre n'est pas si grande qu'on le dit ; et quoique la route soit longue d'ici à la Guyane, on en revient.

— Espérons-le ! reprit philosophiquement le mari de Carmen. Mais permettez, avant le déjeûner, que je remonte chez moi toutes mes paperasses !...

Et il s'éloigna d'un pas alerte, qui contrastait avec la gravité ordinaire de sa démarche.

Ramon avait pris, sur une petite table un album de photographies, et le passait en revue, refaisant pour ainsi dire connaissance avec tous les amis, dont depuis si longtemps il avait presque oublié les traits.

Hélène s'approcha de Carmen.

— Tu n'es pas allée là-bas, demanda-t-elle à mi-voix.

— Si ! répondit Mme de Saint-Hyrieix sur le même ton.

— Et les lettres ?

— Il n'y en avait qu'une.

— Une ?

— Oui.

— Comment se fait-il ? et que disait-elle donc ?

— Je ne sais pas... C'est mon mari qui l'a.

Hélène regarda sa belle-sœur comme si celle-ci venait d'être tout à coup frappée de folie.

Quoi ?... M. de Saint-Hyrieix qui, malgré sa protestation à son beau-frère, n'avait jamais paru si heureux, si léger d'esprit qu'il venait de se montrer tout à l'heure, était possesseur de ce secret terrible, dont non seulement le bonheur de trois êtres, mais encore leur vie même dépendait ?

Qu'est-ce que cela signifiait ?

Ramon, pendant ce temps-là, tranquille et confiant, souriait aux portraits surannés qu'on retrouve lorsqu'on se prend à fouiller, au bout de quelques années, cette fosse commune de l'amitié, qui s'appelle un album de photographies.

Sous le regard interrogateur et stupéfait d'Hélène, Carmen baissa les yeux.

(A suivre).